

Face à ce climat de régression sociale qui n'a que trop duré, gel du point d'indice, baisse des taux de promotion, accentuation des emplois précaires, baisse drastique des effectifs.

LA FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES
FORCE OUVRIERE DU NORD ET DU PAS DE CALAIS

APPELLE A LA GREVE
ET A LA MANIFESTATION

le 15 mai 2014



MANIFESTATION REGIONALE

A LILLE 14H30 porte de PARIS

*NOUS INVITONS TOUS LES AGENTS
DE LA FONCTION PUBLIQUE D'ETAT, TERRITORIALE, ET HOSPITALIERE
A REJOINDRE NOTRE SYNDICAT
POUR S'OPPOSER A CETTE POLITIQUE D'AUSTERITE*



POUR RAPPELER NOTRE OPPOSITION

à la mise en œuvre du pacte de responsabilité
à la réduction de 50 milliards des dépenses publiques
au gel de la valeur du point d'indice jusqu'en 2017
au maintien de la MAP et à la suppression des effectifs
à la disparition des départements et la diminution des
régions

Le 15 Mai 2014, tous en grève avec FO pour :

- l'augmentation immédiate de 8 % de la valeur du point d'indice et l'attribution uniforme de 50 points sur l'ensemble de la grille indiciaire
- le retrait du pacte de responsabilité et des 50 milliards de réduction des dépenses publiques qui l'accompagnent
- le maintien du statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers
- l'arrêt des destructions d'emplois
- l'arrêt de la MAP tant à l'Etat qu' à la fonction publique Territoriale
- l'abrogation de la loi HPST
- le retrait du projet de loi décentralisation

Nous comptons sur les FONCTIONNAIRES pour se DEFENDRE.



VENEZ NOMBREUX NOUS REJOINDRE PRIVÉ PUBLIC

Paris, le 6 mai 2014

Geler le point d'indice aujourd'hui.... C'est baisser les pensions de demain

La frénésie d'économies budgétaires sur le dos des fonctionnaires ne s'arrête pas aux seuls traitements.

En gelant le point d'indice de 2010 jusqu'en 2017 (soit 7 années), le gouvernement fait d'une pierre deux coups :

- Il agit immédiatement sur la masse salariale des agents publics
- Il baisse sur le long terme les futures pensions.

➡ Exemple : entre 2006 et 2013 : 7 années - l'inflation cumulée a été de 13,2 %*

Si le point avait été gelé sur cette période de 7 ans, un agent parti en retraite avec l'indice majoré 515 en 2013 perdrait **228 euros par mois de pouvoir d'achat** par rapport à un collègue parti avec le même indice en 2006.

Sur 25 années d'espérance de vie en retraite cela représenterait 68 400 euros**. Une perte définitive non compensée malgré les futures revalorisations annuelles des retraites basées sur l'inflation constatée.

Dans le secteur privé les 25 meilleures années sont revalorisées au moment de la liquidation. C'est-à-dire recalculées en tenant compte de la hausse des prix. Stopper ce mécanisme provoquerait une levée de bouclier.

C'est pourtant ce que fait le gouvernement pour les fonctionnaires en gelant leur traitement.

La France aux ordres de la Commission Européenne, baisse les retraites des fonctionnaires.

La FGF-FO dénonce cette spoliation des futurs retraités de la Fonction publique !

**Gel du point : Au voleur !
Tous en grève le 15 mai 2014
avec FORCE OUVRIERE**

*Source France Inflation

**En euros constants